

SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MAI 2013

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 22 mai 2013, à 18h30 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Gérard Garneau, conseiller

Est également présente : Michèle Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Soumissions toit du belvédère de la marina
2. Avis de motion : Règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2013-05-181 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-05-182 Agrandissement du toit du belvédère

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le projet d'agrandissement du toit du belvédère à la marina;

Attendu que la conformité des documents a été vérifiée par André Gagné, architecte et que le tout appert conforme;

Attendu que la municipalité a reçu deux soumissions, soit :

Construction Gosselin-Tremblay inc.	46 689 \$ (taxes en sus)
Construction René Lambert inc.	48 114 \$ (taxes en sus)

Attendu que le soumissionnaire s'engage à compléter tous les travaux trois (3) semaines suivant l'autorisation de les commencer;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la soumission de Construction Gosselin-Tremblay inc. au montant de 46 689 \$ (taxes en sus) soit retenue pour la réalisation du projet d'agrandissement du toit du belvédère à la marina.

Il est de plus résolu que le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou Michèle Lacroix, d.g./sec.-très. adjointe soient autorisés à signer le contrat et les documents nécessaires à l'exécution des travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-05-183

Avis de motion : règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina

Avis de motion est donné par Bernard Barlow, conseiller, qu'à une session subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement concernant la tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina, suite à l'installation d'une barrière levante ainsi qu'un horodateur. Un prix uniforme est établi directement à la barrière pour les embarcations motorisées.

Période de questions : aucune question.

2013-05-184

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 19h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière